



Pour les salaires, l'emploi, le respect  
Le 18 octobre: votez FO

# Réorganisation à la DNAS : **FO intervient pour que l'égalité des chances soit rétablie !**

**Après un temps de gestation long et difficile, la DNAS vient d'accoucher de sa réorganisation du siège qui - devinez quoi?.. impacte surtout le réseau de ses établissements.**

Tant mieux pour le personnel du siège dont les emplois sont conservés, les départs naturels ayant suffi à remplir les objectifs de suppressions d'emplois confiés aux bons services de la direction. 2 emplois de cadres stratégiques sont tout de même supprimés, le reste de la réforme étant constitué par un non-événement: la reprise de l'ancien schéma d'organisation du Conseil de direction tel qu'il était avant 2008...

... Mais dommage pour le réseau qui, après une coupe sombre de 20 % des effectifs il y a deux ans, risque maintenant de se voir infliger un

déclassement de la moitié de ses assistants budgets.

Le procédé est subtil. Sous prétexte de créer une filière restauration, un seul ABCG sur les deux ou trois que compte chaque établissement devrait être promu en 3.2 alors que ses petits copains resteront en 3.1. De quoi plomber l'ambiance pour pas cher!

Mieux que ça. C'est au seul DE que devait initialement incomber la lourde responsabilité de présélectionner celui ou celle qui pourrait prétendre au poste de cadre restauration en 3.2!

**Afin qu'aucune place ne soit laissée à l'arbitraire  
ni aux promos à la bonne franquette,  
FO a été reçue en audience à la DNAS le 22 septembre dernier.**

## **FO a obtenu :**

- le bénéfice de la formation, initialement dispensée aux seuls cadres restauration « pressentis », pour tous les ABCG qui le souhaitent ainsi que de la formation comptabilité/gestion (SAP), afin qu'ils puissent tous candidater sur un pied d'égalité ;
- la mise en œuvre d'un référentiel de compétences national commun à tous permettant d'acquérir les unités de compétences nécessaires à la RAP 3.2 qui sera nationale au niveau du jury ;
- le principe de la RAP étant d'éviter les mobilités géographiques, les lauréats seront, bien entendu, nommés sur leur site actuel ;
- la création d'un vivier constitué d'une liste complémentaire issue de la RAP, les compétences étant réputées acquises pour toujours ;

- la garantie, pour ceux qui ne seront pas retenus ou ne souhaiteront pas occuper le poste d'ABCG nouvelle version, d'être labellisés et de bénéficier des mesures indemnitaires de reclassement propres à toute mobilité ;
- la prise en compte de la « responsabilité décideur prescripteur » qui rentre dans une filière contrôle de gestion, tant au niveau du siège que des établissements ;
- le repesage en toute impartialité du nouveau poste d'ABCG, celui-ci étant désormais enrichi d'une fonction achat. FO a proposé à la direction une fiche de poste « Cadre budget gestion contrôle en 3.2 » rédigée par nos militants et correspondant aux tâches réellement effectuées ;
- la présentation de l'intégralité des fiches de postes des agents du siège « clarifiées des missions de chacun, en passant par le toilettage des descriptions de poste individuelles et des compétences ».
- la mise en œuvre d'un calendrier :
  - ▶ CDSP le 27 septembre 2011
  - ▶ Communication aux DE le 29 septembre 2011
  - ▶ ETC national et locaux dans la foulée
  - ▶ Comité technique pour validation des postes impactés avant fin 2011
  - ▶ Déroulement des formations au 1er semestre 2012
  - ▶ RAP en juin 2012
  - ▶ Mise en application en septembre 2012

**La direction ne s'est pour l'instant pas prononcée sur les revendications FO suivantes :**

- mise en place d'un cadre restauration supplémentaire en Ile de France, compte tenu de la densité de restaurants présents sur cette zone ;
- demande d'un pyramidage des fonctions à la DNAS avec, notamment, l'introduction de possibilités de promotions en 2.3 ou 3.3 qui n'existent pas aujourd'hui.

**FO maintiendra la pression et revendique une véritable prise en compte des réformes successives à la DNAS, tant en termes de responsabilité que de charge de travail, avec :**

- le 3.2 pour tous les assistants budgets et la création d'une deuxième position de travail là où c'est nécessaire,
- le 2.3 pour les secrétaires,
- le 3.2 pour les conseillers communication,
- le 3.3 pour les assistants communication.

**FO COM, le syndicat qui concrétise !**

**Plus que jamais, avec FO COM, revendiquons :**

Pour les salaires, l'emploi, le respect.

**LE 18 OCTOBRE 2011,**

**VOTEZ FORCE OUVRIÈRE**